

**PROGRAMME DES COLLECTIVITÉS FORESTIÈRES
RESSOURCES NATURELLES CANADA
SERVICE CANADIEN DES FORÊTS**



RAPPORT ANNUEL 2012-2013

Le 31 mai 2013

TABLE DES MATIÈRES

MOT DU PRÉSIDENT	1
RAPPORT DU COMITÉ DE MISE EN OEUVRE	2
FAITS SAILLANTS	3
RAPPORTS DE PROJETS	5
PROGRÈS FACE AUX RÉSULTATS ATTENDUS.....	28
RAPPORTS FINANCIERS	30
LISTE DU PERSONNEL, COLLABORATEURS ET PARTENAIRES.....	31

MOT DU PRÉSIDENT ANNÉE 2012-2013

La décision de prolonger le Programme des collectivités forestières (PCF) pour deux années, jusqu'au 31 mars 2014, et la signature du nouvel Accord de contribution avec Ressources naturelles Canada (RnCan) ont permis de relancer les activités du Projet Le Bourdon. Confirmant cependant que ce programme ne serait pas renouvelé après cette date, RnCan nous invite à atteindre notre autonomie financière pour ne plus dépendre des contributions financières annuelles de base du Services canadien des forêts tout en visant, pendant cette période, à faire progresser les objectifs du PCF.

Le défi est de taille et nous avons décidé de le relever. Rudement éprouvée lors de la dernière crise forestière, la structure industrielle forestière est en reconstruction dans un contexte de changements majeurs liés à l'implantation du nouveau régime forestier. Malgré l'embellie des marchés des bois résineux, la reprise reste très fragile notamment pour les usines de transformation des bois feuillus. L'économie de la MRC d'Antoine-Labelle repose essentiellement sur les ressources de la forêt. Nous profiterons donc de l'occasion qui nous est offerte afin d'explorer différentes avenues pouvant nous permettre de cibler et développer concrètement des créneaux porteurs et structurants qui répondent aux enjeux prioritaires liés à l'aménagement durable des forêts et au développement des ressources et du territoire forestier.

L'identification et la mise sur pied de ces initiatives de valeur comportant des retombées économiques pour nos communautés, faciliteront la recherche de nouveaux partenaires et bailleurs de fonds. Nous croyons également que l'option d'opérer une transition du Projet Le Bourdon vers une organisation bien établie, prêtes à accueillir son héritage et à poursuivre sa démarche, pourrait s'avérer plus intéressante dans ces conditions.

Les résultats des travaux accomplis cette année sont encourageants. Ils nous ont permis de découvrir quelques pistes prometteuses.

Je remercie Ressources naturelles Canada et le Service canadien des forêts de nous accorder leur confiance en mettant à notre disposition cette contribution financière sans laquelle nous ne pourrions poursuivre nos actions. Je suis également reconnaissant envers les autres bailleurs de fonds qui ont accepté d'appuyer les projets inscrits dans notre programmation des activités. Enfin, je remercie les membres du comité de mise en œuvre pour leur disponibilité et leur motivation à poursuivre leur contribution pour le bon fonctionnement du projet Le Bourdon.

RAPPORT DU COMITÉ DE MISE EN OEUVRE ANNÉE 2012-2013

Le comité de mise en œuvre a tenu trois séances de travail durant l'exercice débutant le 1^{er} avril 2012 et se terminant le 31 mars 2013. Au cours de ces rencontres, les membres du comité ont approuvé :

- les objectifs visés pour la période 2012-2014
- la proposition soumise au Service canadien des forêts pour un financement de base du Projet Le Bourdon dans le cadre du Programme des collectivités forestières 2012-2014
- l'Accord de contribution de Ressources naturelles Canada pour la période du 26 juin 2012 au 31 mars 2014
- le plan de travail et le budget 2012-2013
- le plan de travail et le budget 2013-2014

Ils ont également discuté du suivi des projets en cours et autorisé les modifications budgétaires requises.

Au cours de cette période, les représentants des organismes suivants ont siégé au comité de mise en œuvre :

- ✓ M. Ghislain Clavel, Association des intervenants forestiers des Hautes-Laurentides
- ✓ M. André Benoit, Association des pourvoies des Laurentides
- ✓ M. François Lapalme, Conseil des Atikamekw de Manawan
- ✓ M. Robert Seuron, Centre de formation professionnelle de Mont-Laurier
- ✓ M. Jean-Marc Bélanger, Régionale des ZECs des Hautes-Laurentides
- ✓ Mme Véronique Gagnon, Table Forêt Laurentides
- ✓ M. Gaston Joncas, Service canadien des forêts (à titre d'observateur)

FAITS SAILLANTS

Les projets réalisés touchent divers thèmes dont voici les principaux faits saillants :

Changements climatiques

- La présentation, par MM. Raymond Barrette, directeur général du Projet Le Bourdon, et Frédérik Doyon de l'Université du Québec en Outaouais, de la démarche entreprise au cours des trois années du projet «Évaluation de la vulnérabilité et de l'adaptation aux changements climatiques de la Collectivité forestière du Projet Le Bourdon», dans le cadre d'un évènement organisé par Ouranos au mois de mars 2013.

Gestion intégrée des ressources et du territoire

- L'accès à une expertise forestière afin de permettre aux «Autres intervenants» des Tables de gestion intégrée des ressources et du territoire des Laurentides de participer activement à ses travaux.
- La détermination des objectifs et des attentes des membres du comité sur les forêts de proximité de la MRC d'Antoine-Labelle et l'évaluation de la rentabilité financière liée à la réalisation des activités forestières d'une éventuelle forêt de proximité dans cette MRC.

Communications

- La mise à jour du site Internet et les activités de communication, telle la rédaction de communiqués de presse.

Communauté autochtone

- La poursuite du travail amorcé par l'agent de liaison, un Atikamekw de Manawan, embauché par la Table Forêt Laurentides depuis le mois de septembre 2012 dont le démarrage d'une formation en menuiserie-charpenterie à Mont-Laurier avec 23 étudiants composée exclusivement d'autochtones.
- La revue de littérature permettant d'identifier les conditions critiques propices et les éléments à mettre en place relativement à l'établissement de partenariats d'affaires entre des membres d'une communauté autochtone et des entreprises non-autochtones.

Récréotourisme

- L'identification des sections de chemins forestiers comportant des enjeux de cohabitation avec les sentiers de Véhicules hors route (VHR) et des pistes de solutions possibles pour harmoniser ces activités afin d'assurer la sécurité des usagers des sentiers VHR en concomitance avec le transport de bois.

Produits forestiers non-ligneux et biomasse forestière

- La réalisation d'une étude de faisabilité financière concernant la cueillette et la vente de PFNL par des entreprises de la région des Laurentides afin de s'assurer que leur introduction comme nouvelles activités soit un succès.
- L'élaboration d'un programme de formation adapté aux PFNL afin de pouvoir dispenser une formation professionnelle à temps partiel incluant des connaissances spécifiques aux PFNL.

Les dépenses encourues pour réaliser l'ensemble des activités s'élèvent au total à 254 312\$. Les fonds engagés du Programme des collectivités forestières pour couvrir celles-ci totalisent 75 000\$. Les contributions de diverses sources, atteignant 63 024 \$, ont permis de compléter le financement des projets. Les membres et nos partenaires ont contribué bénévolement à la réalisation des activités et au fonctionnement du *Bourdon*. Nous avons estimé à 16 288\$ cette contribution en biens et services.

RAPPORTS DE PROJETS

Pour chacun des projets réalisés, au cours de la saison 2012-2013, une Fiche - rapport a été préparée afin de décrire brièvement les activités et les résultats obtenus. Ces fiches se retrouvent dans les pages suivantes. Les rapports complets des projets sont accessibles sur le site du *Projet Le Bourdon* <http://notreforet.ca> .

**PROJET LE BOURDON
RAPPORT 2012-2013**

No. de projet :	2012_601	Horizon	2012-2013
------------------------	-----------------	----------------	------------------

Statut	Complété	X	<i>Raison</i>
	Non complété		

Titre du Projet	
Accompagnement des membres du comité sur les forêts de proximité de la MRC d'Antoine-Labelle	
Organisme(s) responsable(s)	Association des intervenants forestiers des Hautes-Laurentides
Responsable(s) de projet	Raymond Barrette

Description	
But du projet	
1) Préciser les objectifs et les attentes des membres du comité sur les forêts de proximité de la MRC d'Antoine-Labelle 2) Évaluer la rentabilité financière liée à la réalisation des activités forestières sur le territoire d'intérêt	
Livable(s)	Rencontres avec le comité sur la forêt de proximité de la MRCAL (6) Rapport

Réalisations
<p>La tenue de deux ateliers de travail avec le comité sur la forêt de proximité de la MRC d'Antoine-Labelle a permis de préciser les objectifs et les attentes liés à la mise sur pied d'une forêt de proximité dans la MRC d'Antoine-Labelle, d'établir les principes de partage des risques et des bénéfices et de suggérer un mode de gouvernance. Les éléments discutés ont obtenu un consensus parmi les membres de ce comité.</p> <p>Afin d'évaluer la rentabilité financière liées à la réalisation des activités forestières sur le territoire visé, quatre scénarios de rentabilité financière ont été simulés et analysés :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Application des règles et des traitements sylvicoles actuels – Prix élevés 2. Application des règles et des traitements sylvicoles actuels – Prix faibles 3. Application d'une Réingénierie des Processus Opérationnels et des traitements sylvicoles alternatifs – Prix élevés 4. Application d'une Réingénierie des Processus Opérationnels et des traitements sylvicoles alternatifs – Prix faibles <p>Le scénario «Application de la Réingénierie des processus opérationnels et de traitements sylvicoles alternatifs - Prix élevés» est le seul qui génère un bénéfice. En présumant que sur un cycle de 10 ans on retrouverait autant d'années à prix faibles qu'à prix élevés, force est de constater que ce scénario n'engendre pas assez de profits pour compenser les pertes engendrées par le même scénario mais à Prix faibles. Les résultats des simulations démontrent que la gestion, l'aménagement des forêts et la vente des bois ne sont pas rentables pour le territoire étudié. Dans ces conditions, un projet de forêt de proximité dans la MRC d'Antoine-Labelle ne serait pas viable.</p> <p>À partir des données du modèle de simulation et des résultats obtenus, il a toutefois été possible d'identifier les éléments critiques les plus sensibles susceptibles de contribuer à rentabiliser la réalisation des activités forestières sur un territoire composé majoritairement de forêts feuillues et mixtes à feuillus tolérants.</p>

Les modèles de calcul des droits de coupe du ministère des Ressources naturelles se sont avérés de bons outils pour évaluer les revenus de vente de bois en provenance du territoire à l'étude. Ces modèles sont sensibles à différents paramètres qui tiennent compte des particularités locales des forêts, reflètent assez fidèlement les coûts d'approvisionnement de l'industrie forestière et s'ajustent aux fluctuations des prix des marchés. Sur la base des expérimentations de la réingénierie des processus opérationnels (RPO) et de différents traitements sylvicoles alternatifs au jardinage réalisés depuis plusieurs années dans la région, il a également été possible d'évaluer l'application de quelques hypothèses sylvicoles visant à réduire les coûts d'aménagement forestier.

DÉPENSES ET CONTRIBUTIONS

Sources de fonds	MONTANT (\$)	BIENS ET SERVICES (\$)	TOTAL (\$)
Programme des collectivités forestières	16 437		16 437
MRC d'Antoine-Labelle	5 287	4 090	9 377
Total	21 724	4 090	25 814
Dépenses			
Salaires et avantages sociaux	15 012		15 012
Honoraires professionnels	6 712		6 712
Participation des membres du Comité FP		4 090	4 090
Total	21 724	4 090	25 814

**PROJET LE BOURDON
RAPPORT 2012-2013**

No. de projet :	2012_602	Horizon	2012-2013
------------------------	-----------------	----------------	------------------

Statut	Complété	X	<i>Raison</i>
	Non complété		

Titre du Projet	
Développement de l'emploi et de la formation dans la communauté de Manawan	
Organisme(s) responsable(s)	Table Forêt Laurentides
Responsable(s) de projet	Véronique Gagnon

Description	
But du projet	
<ol style="list-style-type: none"> 1. Intéresser des membres de la communauté à se former et à travailler à l'extérieur de la Réserve 2. Intégrer des Atikamekw dans l'économie régionale 3. Faire connaître la communauté Atikamekw dans la région des Laurentides, diminuer les préjugés et développer des relations amicales entre les communautés 4. Devenir des partenaires incontournables comme fournisseur de main d'œuvre fiable et motivée. 5. Documenter, partager et diffuser les réussites auprès de la Communauté de Manawan 6. Sensibiliser à l'entrepreneuriat et au démarrage d'entreprises les membres de la communauté déjà formés 	
Livable(s)	Rapport et recommandations pour la poursuite du projet

Réalisations
<p>Le projet a permis la poursuite du travail amorcé par l'agent de liaison, un Atikamekw de Manawan, embauché par la Table Forêt Laurentides depuis le mois de septembre 2012. C'est à lui qu'incombe la responsabilité d'orchestrer toutes les actions visant la réussite du projet et de faire la liaison entre les autorités des Hautes-Laurentides et de Manawan, toujours sous l'angle de la formation et de l'emploi. Il a participé entre autres à l'organisation de la logistique entourant la formation en charpenterie-menuiserie (logement, classe, documentation, TDG, recrutement, ...) et accompagne sur une base régulière la cohorte de 23 étudiants composée exclusivement d'autochtones de langue française qui suivent à Mont-Laurier une formation en charpenterie-menuiserie débutée le 4 février 2013.</p> <p>La communauté de Ferme-Neuve souhaite accueillir dans la municipalité le projet nommé Odanak 2 qui vise à recruter une cohorte d'environ quinze personnes de Manawan intéressées à compléter une formation générale aux adultes et qui leur permettrait de compléter les préalables requis afin de cheminer par la suite vers une formation professionnelle ou collégiale. Le but ultime est évidemment d'accéder à des emplois dans le secteur des ressources naturelles dans les Laurentides.</p> <p>La Commission scolaire Pierre-Neveu a déjà discuté de la possibilité de convertir une des écoles de Ferme-Neuve afin d'y recevoir, pour former et s'y loger, des cohortes d'étudiants atikamekws en formation générale.</p> <p>Pour y arriver et s'assurer de la pérennité du projet, plusieurs conditions se doivent d'être réunies. Entre autres, l'amélioration d'environ 60 kilomètres du réseau routier qui lie la communauté de Manawan à celle des Hautes-Laurentides. Afin de réaliser ces travaux au plus bas prix possible. Une des options que l'on souhaiterait être retenue serait de réaliser une partie de ces travaux via une formation professionnelle qui serait offerte à des Atikamekws de Manawan en voirie forestière.</p>

Il importe qu'au-delà du 3 septembre prochain, date où le mandat de l'agent de liaison sera terminé, de le renouveler pour une période de trois ans. En effet, Depuis quelques années, un mandat de coach-accompagnateur réalisé par Benoit Bisailon, permet à l'agent de liaison de développer des techniques, méthodes et contacts lui permettant de devenir progressivement de plus en plus autonome dans ses fonctions.

DÉPENSES ET CONTRIBUTIONS

Sources de fonds	MONTANT (\$)	BIENS ET SERVICES (\$)	TOTAL (\$)
Programme des collectivités forestières	25 430		25 430
Conseil Atikamek de Manawan	1 814	3 500	5 314
Conférence régionale des élus	12 597		12 596
Emploi Québec	7 558		7 558
Ministère des Finances et de l'Économie	12 596		12 597
Total	59 995	3 500	63 495
Dépenses			
Salaires et bénéfices de l'agent de liaison	28 667		28 667
Frais de déplacement et frais connexes	5 116		5 116
Honoraires professionnels	25 392		25 392
Frais d'administration et de soutien	820		820
Loyer et frais de bureau		3 500	3 500
Total	59 995	3 500	63 495

**PROJET LE BOURDON
RAPPORT 2012-2013**

No. de projet :	2012_603	Horizon	2012-2013
------------------------	-----------------	----------------	------------------

Statut	Complété	X	<i>Raison</i>
	Non complété		

Titre du Projet	
Partenariats de type co-entreprise dans les communautés autochtones	
Organisme(s) responsable(s)	Association des intervenants forestiers des Hautes-Laurentides
Responsable(s) de projet	Raymond Barrette

Description	
But du projet	
Identifier les conditions critiques propices et les éléments à mettre en place relativement à l'établissement de partenariats d'affaires entre des membres d'une communauté autochtone et des entreprises non-autochtones	
Livable(s)	Rapport

Réalisations
<p>Une des activités du projet devait consister à effectuer un sondage auprès des forêts modèles canadiennes en ce qui concerne les modèles de partenariats d'affaires et les formations développés pour et avec les communautés autochtones. Cette activité n'a finalement pas été réalisée suite aux informations recueillies lors de la revue de littérature effectuée sur le sujet. Les facteurs-clés devant permettre de mettre en place avec succès une co-entreprise entre des membres d'une communauté autochtone et des entreprises non-autochtones ont effectivement très bien été décrits dans les trois études consultées. Les éléments les plus importants ont été rapportés dans le rapport de ce projet.</p> <p>La co-entreprise est une forme de partenariat qui exige beaucoup d'efforts de collaboration et d'intégration de la part des partenaires. Dans le contexte où les entreprises forestières et l'industrie de la transformation des bois en général commencent à faire face à une pénurie de main d'oeuvre qualifiée, des partenariats en coentreprise avec des membres ou des entreprises de la communauté de Manawan pourrait s'avérer une piste de solution intéressante à explorer compte tenu, entre autres, de son potentiel de main d'oeuvre. Considérant les démarches entreprises présentement afin de mettre en place les conditions permettant aux membres de la communauté de Manawan de pouvoir quitter leur domicile, de réussir avec brio leur formation à l'extérieur de Manawan, de s'initier et de travailler dans des entreprises des Laurentides, la mise sur pied de ce type de co-entreprises viendraient élargir les possibilités de travail pour les jeunes nouvellement formés. De plus, ces coentreprises pourraient faciliter le transfert des connaissances et de l'expertise de part et d'autre. Les relations qui se développeraient à travers ces partenariats pourraient contribuer à améliorer la capacité de faire des affaires des membres de cette communauté et possiblement de jeter de nouvelles bases pour son développement économique.</p>

DÉPENSES ET CONTRIBUTIONS

Sources de fonds		MONTANT (\$)	BIENS ET SERVICES (\$)	TOTAL (\$)
Programme des collectivités forestières		2 482		2 482
	Total	2 482		2 482
Dépenses				
Salaires et avantages sociaux		2 482		2 482
	Total	2 482		2 482

**PROJET LE BOURDON
RAPPORT 2012-2013**

No. de projet :	2012_604	Horizon	2012-2013
------------------------	-----------------	----------------	------------------

Statut	Complété	X	<i>Raison</i>
	Non complété		

Titre du Projet	
Élaboration d'un programme de formation adapté aux produits forestiers non ligneux (PFNL)	
Organisme(s) responsable(s)	Table Forêt Laurentides
Responsable(s) de projet	Véronique Gagnon

Description	
But du projet	
Élaborer un programme de formation adapté aux PFNL afin de pouvoir dispenser une formation professionnelle à temps partiel incluant des connaissances spécifiques aux PFNL	
Livrable(s)	Programme de formation sur mesure en exploitation des produits forestiers non-ligneux

Réalisations
<p>La formation « Exploitation des produits forestiers non ligneux » vise à former des personnes aptes à exercer le métier de cueilleur de champignons forestiers ou de plantes et rendre les personnes efficaces dans l'exercice de ce métier, soit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Permettre, dès l'entrée sur le marché du travail, de jouer les rôles, d'exercer les fonctions et d'exécuter les tâches et les activités associées à ce métier; • Permettre d'évoluer adéquatement dans un milieu de travail (ce qui implique des connaissances et des habiletés techniques et technologiques en matière d'identification des champignons et des plantes, de salubrité alimentaire, de prise de décisions, d'éthique, de santé et de sécurité, etc.). • La maîtrise des tâches du métier est, quant à elle, assurée par l'acquisition de compétences particulières. Ces compétences couvrent l'ensemble des espèces fongiques et végétales à potentiel commercial et facilitent l'intégration et la mobilité professionnelle de la personne. <p>La formation est composée de neuf modules totalisant 250 heures dont 90 heures de théorie et 160 heures de pratique de mise en situation réelle de travail.</p>

DÉPENSES ET CONTRIBUTIONS

Sources de fonds	MONTANT (\$)	BIENS ET SERVICES (\$)	TOTAL (\$)
Programme des collectivités forestières	12 474		12 474
Centre de formation professionnelle de Mont-Laurier	2 000		2 000
Total	14 474		14 274
Dépenses			
Honoraires professionnels	13 695		13 695
Honoraires de gestion	779		779
Total	14 474		14 274

**PROJET LE BOURDON
RAPPORT 2012-2013**

No. de projet :	2012_605	Horizon	2012-2013
------------------------	-----------------	----------------	------------------

Statut	Complété	X	<i>Raison</i>
	Non complété		

Titre du Projet	
Étude de faisabilité financière pour la cueillette et la vente de PFNL en entreprise	
Organisme(s) responsable(s)	Table Forêt Laurentides
Responsable(s) de projet	Véronique Gagnon

Description	
But du projet	
Réaliser une étude de faisabilité financière concernant la cueillette et la vente de PFNL par des entreprises de la région des Laurentides afin de s'assurer que leur introduction comme nouvelles activités soit un succès	
Livrable(s)	Rapport

Réalisations
<p>Une recherche documentaire et une série de contacts personnels ont permis d'identifier quatre espèces de plantes et un champignon forestier présentant des valeurs sûres à fort potentiel dans la région. Leurs caractéristiques ont été décrites succinctement. Une liste d'acheteurs potentiels a également été dressée pour chacun. Les périodes durant l'année où ils peuvent être récoltés ont également été précisées. À partir d'une estimation de la productivité des cueilleurs (Kg par heure), des besoins d'encadrement et du coût des équipements requis, une évaluation des coûts des opérations de cueillette a été effectuée.</p> <p>Les calculs démontrent qu'il serait possible et rentable pour ces entreprises de récolter et de vendre des fleurs et des feuilles de «Lédon du Groënland (Iedum groenlandicum)», du «Chaga (inonotus obliquus)» et du «Russule homard (hypomices lactifluorum)». La cueillette et la vente de ces quatre produits forestiers non ligneux permettraient de générer des revenus suffisamment élevés pour couvrir toutes les dépenses encourues. De plus, le salaire moyen des cueilleurs serait équivalent à celui des ouvriers sylvicoles de ces entreprises.</p>

DÉPENSES ET CONTRIBUTIONS

Sources de fonds	MONTANT (\$)	BIENS ET SERVICES (\$)	TOTAL (\$)
Programme des collectivités forestières	9 842		
Commission des ressources et du territoire des Laurentides	600		
Total	10 442		
Dépenses			
Honoraires professionnels	10 442		
Total	10 442		

**PROJET LE BOURDON
RAPPORT 2012-2013**

No. de projet :	2012_606	Horizon	2012-2013
------------------------	-----------------	----------------	------------------

Statut	Complété	X	<i>Raison</i>
	Non complété		

Titre du Projet	
Expertise forestière pour les autres intervenants des Tables de gestion intégrées des ressources et du territoire des Laurentides	
Organisme(s) responsable(s)	Services-Conseils Envir'Eau
Responsable(s) de projet	Annie Raymond

Description	
But du projet	
Permettre aux «Autres intervenants» des TGIRT des Laurentides d'avoir accès à de l'expertise pouvant les aider à participer activement aux TGIRT	
Livable(s)	

Réalisations
<p>Le directeur général du Projet Le Bourdon a préparé une proposition afin d'obtenir une aide financière pour compléter le financement des activités. Il a également apporté son support à Services-Conseils Envir'Eau et à l'ensemble des intervenants concernés pour l'élaboration d'une entente de fonctionnement à convenir entre les intervenants intéressés à se regrouper ainsi que pour l'organisation, la mise en place et la supervision des activités.</p> <p>Le mandat d'expertise forestière a été confié à la Coopérative forestière des Hautes-Laurentides (CFHL) afin de répondre aux besoins des intervenants intéressés tout au long du processus. Les besoins en question se sont précisés et clarifiés. Les résultats qui découlent de ce mandat confirment sa pertinence. Le mandat confié à CFHL s'est effectué à la satisfaction des parties et dans les délais prévus.</p> <p>Certains éléments, ayant été clarifiés en partie grâce à la contribution de CFHL, seront maintenant pris en charge soit par la Commission des ressources naturelles des Laurentides ou soit par le ministère des ressources naturelles.</p>

DÉPENSES ET CONTRIBUTIONS

Sources de fonds	MONTANT (\$)	BIENS ET SERVICES (\$)	TOTAL (\$)
Programme des collectivités forestières	21 155		21 154
Programme de mise en valeur du milieu forestier Volet II	10 566		10 566
Association régionale des trappeurs Laurentides- Labelle		600	600
Association des clubs de motoneigistes des Hautes-Laurentides		750	750
COBALI		600	600
Plein Air Haute-Rouge		600	600
Regroupement de protection des lacs et des cours d'eau des Hautes-Laurentides		450	450
Services-Conseils Envir'Eau		187	188
Total	31 721	3 187	34 908
Dépenses			
Salaire et avantages sociaux	2 874		2 874
Honoraires de gestion	3 055		3 055
Honoraires professionnels	25 792		25 792
Participation des membres du regroupement		3 187	3 187
Total	31 721	3 187	34 908

**PROJET LE BOURDON
RAPPORT 2012-2013**

No. de projet :	2012_607	Horizon	2012-2013
------------------------	-----------------	----------------	------------------

Statut	Complété	X	<i>Raison</i>
	Non complété		

Titre du Projet	
Planification d'infrastructures facilitant la cohabitation du transport de bois et des activités des véhicules hors routes (VHR) sur terres publiques dans la MRC d'Antoine-Labelle	
Organisme(s) responsable(s)	Association des clubs de motoneigistes des Hautes-Laurentides
Responsable(s) de projet	Jocelyn Séguin

Description	
But du projet	
Faciliter la cohabitation des sentiers VHR et du transport de bois en développant un document identifiant les sections de chemins forestiers comportant des enjeux de cohabitation avec les sentiers de VHR et les pistes de solutions possibles pour harmoniser ces activités.	
Livable(s)	Rapport et documents cartographiques

Réalisations
<p>À partir des prévisions des bassins de bois à récolter au cours des 5 prochaines années et des tracés actuels et futurs des sentiers VHR sur terres publiques dans la MRC d'Antoine-Labelle un premier mandat a été confié à la Coopérative forestière des Hautes-Laurentides (CFHL). Celle-ci a identifié des sections de chemins problématiques en recoupant les chemins d'accès principaux et les sentiers VHR prioritaires sur la base des informations cartographiques et de discussions avec les représentants des clubs de motoneiges et de Quad, le MRN et la Commission des ressources et du territoire des Laurentides (CRNTL).</p> <p>Par la suite, le mandat de la partie planification a été transféré à la CRNTL. À partir des sélections de tronçons prioritaires identifiés par la CRNTL, la CFHL a effectué des évaluations terrains. La presque totalité des tronçons retenus par la CRNTL ont été inventoriés. Les informations recueillies permettront de cibler les priorités des infrastructures qui devraient être établies afin d'assurer la sécurité des usagers des sentiers VHR lorsque les opérations de transport de bois empruntent les mêmes circuits.</p>

DÉPENSES ET CONTRIBUTIONS

Sources de fonds	MONTANT (\$)	BIENS ET SERVICES (\$)	TOTAL (\$)
Programme des collectivités forestières	9 259		9 259
Commission des ressources et du territoire des Laurentides	10 000		10 000
Association des clubs de motoneigistes des Hautes-Laurentides		560	560
Total	19 259	560	19 819
Dépenses			
Honoraires professionnels	19 259		19 259
Participation du responsable à des rencontres		500	500
Secrétariat		60	60
Total	19 259	560	19 819

**PROJET LE BOURDON
RAPPORT 2012-2013**

No. de projet :	2012_701	Horizon	2012-2013
------------------------	-----------------	----------------	------------------

Statut	Complété	X	<i>Raison</i>
	Non complété		

Titre du Projet	
Exploration des possibilités vers une transition durable	
Organisme(s) responsable(s)	Association des intervenants forestiers des Hautes-Laurentides
Responsable(s) de projet	Raymond Barrette

Description	
But du projet	
Explorer les possibilités qu'une ou des organisations locales existantes poursuivent les actions entreprises par le Projet le Bourdon, accueillent ses processus et mettent en valeur les résultats de ses travaux afin d'assurer une transition vers la durabilité	
Livable(s)	Rapport

Réalisations
<p>Qu'il s'agisse de trouver les moyens d'assurer une transition durable pour le Projet Le Bourdon, comme tel, ou de chercher une organisation existante intéressée à poursuivre ses objectifs, le principal enjeu à résoudre a trait au financement des activités à réaliser après la fin du Programme des collectivités forestières. La plupart des bailleurs de fonds ou les différents programmes accordent leur soutien financier sur la base de propositions de projet correspondant à leurs orientations et leurs objectifs. Il apparaît donc important de pouvoir préciser les thèmes et éventuellement les activités qui pourraient être financés de sorte que des propositions précises puissent être élaborées et soumises.</p> <p>Découlant des activités réalisées par le Projet le Bourdon, les thèmes ou créneaux de développement suivant ont été explorés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les forêts de proximité • La problématique liée à l'aménagement des forêts feuillues et mixtes de la MRC d'Antoine-Labelle • Les partenariats autochtones de type co-entreprise • Le développement de la filière des produits forestiers non-ligneux • Renforcement de la résilience des acteurs dépendant des ressources naturelles face aux changements climatique

DÉPENSES ET CONTRIBUTIONS

Sources de fonds	MONTANT (\$)	BIENS ET SERVICES (\$)	TOTAL (\$)
Programme des collectivités forestières	7 683		7 683
Total	7 683		7 683
Dépenses			
Salaire et avantages sociaux	6 771		6 771
Frais de déplacement	912		912
Total	7 683		7 683

**PROJET LE BOURDON
RAPPORT 2012-2013**

No. de projet :	2012_401	Horizon	2012-2013
------------------------	-----------------	----------------	------------------

Statut	Complété	X	<i>Raison</i>
	Non complété		

Titre du Projet	
Communications	
Organisme(s) responsable(s)	Table Forêt Laurentides
Responsable(s) de projet	Véronique Gagnon

Description	
But du projet	
Faire connaître les résultats des projets et les progrès qui ont été accomplis	
Livrable(s)	Rapport annuel des communications Répertoires des projets réalisés à jour Site Internet mis à jour

Réalisations
<p>La Table Forêt Laurentides a réalisé deux activités majeures :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Actualiser le site Internet du Projet Le Bourdon; • Communiquer l'information en lien avec les résultats des activités réalisées auprès des différents publics cibles. <p>Les extraits de ce projet consistent en un site internet actualisé et adapté à la situation actuelle et future du Projet Le Bourdon. Également, le site internet inclut la mise à jour des projets réalisés, cette dernière devant aussi être réalisée dans le cadre de ce mandat. Finalement, d'autres activités de communication, telle la rédaction de communiqués de presse, se sont ajoutés aux extraits.</p>

DÉPENSES ET CONTRIBUTIONS			
Sources de fonds	MONTANT (\$)	BIENS ET SERVICES (\$)	TOTAL (\$)
Programme des collectivités forestières	6 625		6 625
Total	6 625		6 625
Dépenses			
Honoraires reprogrammation site Internet	2 870		2 870
Honoraires professionnels	3 517		3 517
Hébergement site Internet	238		238
Total	6 625		6 625

**PROJET LE BOURDON
RAPPORT 2012-2013**

No. de projet :	2012_407	Horizon	2012-2013
------------------------	-----------------	----------------	------------------

Statut	Complété	X	<i>Raison</i>
	Non complété		

Titre du Projet	
Utilisation d'une plate-forme Internet réservée (Web collaboration)	
Organisme(s) responsable(s)	Association des intervenants forestiers des Hautes-Laurentides
Responsable(s) de projet	Raymond Barrette

Description	
But du projet	
Maintenir un outil de communication réservée permettant aux membres d'échanger entre eux, d'élaborer des documents en mode de collaboration, de centraliser toutes les informations disponibles et les documents produits dans le cadre du projet et de communiquer efficacement avec tous les partenaires	
Livable(s)	Plate-forme Internet fonctionnelle

Réalisations	
Deux nouveaux projets ont été créés sur le site d'échanges Internet réservé du Projet Le Bourdon, constituant un appui logistique pour l'organisation des rencontres et pour l'archivage de divers documents.	
Il s'agit de:	
<ul style="list-style-type: none"> • Expertise des Autres intervenants des Table de gestion intégrée des ressources et du territoire des Laurentides • Visite d'une délégation polonaise 	
Le «Basecamp» permet de télécharger des fichiers comportant jusqu'à 100 Mo de données.	
Le forfait choisi permet de créer jusqu'à 35 projets différents. La liste des personnes pouvant accéder aux projets peut être différente d'un projet à un autre.	

DÉPENSES ET CONTRIBUTIONS			
Sources de fonds	MONTANT (\$)	BIENS ET SERVICES (\$)	TOTAL (\$)
Programme des collectivités forestières	449		449
Total	449		449
Dépenses			
Frais de la plate-forme Base Camp de 37 Signals	449		449
Total	449		449

**PROJET LE BOURDON
RAPPORT 2012-2013**

No. de projet :	2012_411	Horizon	2012-2013
------------------------	-----------------	----------------	------------------

Statut	Complété	X	<i>Raison</i>
	Non complété		

Titre du Projet	
Cotisation et participation au Réseau canadien des forêts modèles	
Organisme(s) responsable(s)	Association des intervenants forestiers des Hautes-Laurentides
Responsable(s) de projet	Raymond Barrette

Description	
But du projet	
Développer au niveau national un réseau d'échanges des forêts modèles canadiennes portant sur l'aménagement forestier durable et le développement des collectivités qui sera autonome financièrement à partir du 31 mars 2014	
Livable(s)	<ul style="list-style-type: none"> • Compte-rendu du Conseil d'administration et du comité exécutif • Participation à l'assemblée générale • Rapport annuel RCFM

Réalisations
<p>Le directeur général du Projet Le Bourdon a participé à une série de rencontres à Ottawa avec divers officiers du Services canadien des forêts (SCF), le sous-ministre adjoint de Ressources naturelles Canada, M. Tom Rosser, le président et la directrice générale du RCFM. Ces rencontres ont permis de faire le point sur les différentes orientations et activités à venir au SCF. M. Rosser nous a assuré de son entière collaboration et de son soutien concernant la démarche du RCFM visant l'atteinte d'une autonomie financière durable.</p> <p>À l'occasion de l'assemblée générale annuelle qui s'est tenue à Corner Brook à Terre-neuve du 26 au 28 septembre 2012, un séminaire portant sur le développement des affaires au sein des organisations sans but lucratif s'est tenue au cours de la première journée de la rencontre. Un expert en développement d'entreprises de l'économie sociale, M. Marty Donkervoort, a animé cette session de travail. M. Donkervoort a présenté un cheminement afin de développer un projet d'entreprise sociale générant des revenus (étude de pré faisabilité, de faisabilité, marketing, plan d'affaires, etc.). Des ateliers de travail en sous-groupe ont permis d'identifier quelques produits ou services porteurs dans le contexte des forêts modèles et de son réseau.</p> <p>Lors de l'Assemblée générale des membres du RCFM, il a été décidé de maintenir le montant de la cotisation à 5 000\$ pour la saison 2013-2014. Sous recommandation du comité sur le membership et approbation du comité exécutif, la Forêt modèle de l'île du Prince Édouard a été admise à titre de membre du RCFM à la suite de son admission à titre de forêt modèle par le Secrétariat du Réseau international des forêts modèles. Le comité de nomination des officiers du RCFM et des membres du comité exécutif a fait état des propositions de candidatures. Ont été élus Daniel Arbour à titre de président, Raymond Barrette, vice-président, Stephany Killam, secrétaire, Clara Lauzière, trésorière, Serge Harvey, administrateur et Dave McLean, ex-officio.</p>

Le comité d'implantation s'est réuni à Ottawa les 11 et 12 octobre afin de préciser trois initiatives :

- MF Connect : concept de fournisseur de service de facilitation, de consultation, d'organisateur d'événements, etc., basé sur l'expertise des membres
- Contribution des forêts modèles au développement du secteur forestier : élaboration d'un document de réflexion concernant les enjeux et les opportunités du secteur forestier recoupant les plans stratégiques et opérationnels du Service canadien des forêts.
- L'aménagement responsable des ressources : développement des paramètres d'un programme, dont le RCFM serait responsable touchant l'ensemble du secteur des ressources naturelles (forêt, mines, pétroles, gaz, etc.) et reflétant toute la gamme des activités de ses membres.

Un plan d'affaires sera élaboré afin de faciliter la transition pour les 3 prochaines années visant entre autres à établir de nouveaux partenariats qui pourraient permettre d'obtenir de nouvelles sources de fonds.

Des appels conférences du Comité exécutif se tiennent à toutes les deux semaines afin de suivre la progression des activités dont le développement des 3 initiatives. Un appel conférence du Conseil d'administration a eu lieu le 22 janvier 2013.

En collaboration avec le Réseau international des forêts modèles, le Projet Le Bourdon a organisé une rencontre à Mont-Laurier avec une délégation de Pologne intéressée à mettre sur pied une forêt modèle.

Afin de pouvoir identifier les enjeux et les opportunités touchant le secteur forestier, le RCFM a demandé à ses membres de réaliser des entrevues auprès de leurs partenaires forestiers. À cet effet, quatre industriels forestiers opérant sur le territoire du Projet Le Bourdon ont été approchés. Les enjeux suivants ont été précisés :

- Le manque de débouchés pour les bois de qualité «pâte» des essences feuillues
- La problématique de l'aménagement de la forêt feuillue
- Le manque d'équipements pour la réalisation des opérations forestières
- Le risque de perdre des travailleurs saisonniers expérimentés et qualifiés dû aux nouvelles règles de l'assurance emploi
- Coût élevé de la fibre au Québec comparativement au reste du Canada et aux États-Unis
- La disponibilité des volumes de bois par rapport à la capacité de production des usines de sciage résineux
- La faible valeur de sous-produits
- Le manque de relève en main d'œuvre en usine et en forêt
- L'augmentation des coûts du bois

DÉPENSES ET CONTRIBUTIONS

Sources de fonds	MONTANT (\$)	BIENS ET SERVICES (\$)	TOTAL (\$)
Programme des collectivités forestières	16 523		16 523
Réseau international des forêts modèles	600		600
Total	17 123		17 123
Dépenses			
Salaire et avantages sociaux (participation)	6 523		6 523
Cotisation RCFM (2012-13 et 2013-14)	10 000		10 000
Services professionnels	100		100
Location de salle	300		300
Service de traduction	200		200
Total	17 123		17 123

**PROJET LE BOURDON
RAPPORT 2012-2013**

No. de projet :	2012_501 à 506	Horizon	2012-2013
------------------------	-----------------------	----------------	------------------

Statut	Complété	X	<i>Raison</i>
	Non complété		

Titre du Projet	
Gestion et administration	
Organisme(s) responsable(s)	Association des intervenants forestiers des Hautes-Laurentides
Responsable(s) de projet	Francine Florant

Description	
But du projet	
Assurer une saine gestion des finances, une bonne coordination et le suivi des activités. Couvrir les dépenses de gestion et d'administration du projet.	
Livrable(s)	Plans de travail, rapports annuels, comptes-rendus, factures

Réalisations
<p>Les projets 2012_501 à 506 regroupent toutes les activités de gestion et d'administration du projet. Ils couvrent en autres :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le salaire et les avantages sociaux du directeur général et de l'adjointe administrative; • Les frais de déplacements du DG (repas, hébergement, transport) ainsi que les frais de participation à des évènements • Le loyer, les frais de bureau, la papeterie, les frais postaux et de télécommunication; • Les frais de secrétariat, comptable, de vérification et honoraires professionnels. • La participation des membres aux réunions du Conseil de gestion et du Comité de mise en œuvre représentent une contribution en biens et services des partenaires du «Projet Le Bourdon» équivalant à 16,5 jours de travail pour un montant total de 4 950 \$. <p>Les 13 et 14 mars derniers, Ouranos et ses partenaires ont organisé deux journées d'information et d'échanges portant sur les effets et l'adaptation aux changements climatiques de la forêt québécoise et du secteur forestier. Invités à donner une conférence lors de cet évènement, MM. Raymond Barrette, directeur général du Projet Le Bourdon, et Frédéric Doyon de l'Université du Québec en Outaouais ont fait une présentation de la démarche entreprise au cours des trois années du projet «Évaluation de la vulnérabilité et de l'adaptation aux changements climatiques de la Collectivité forestière du Projet Le Bourdon».</p>

DÉPENSES ET CONTRIBUTIONS

Sources de fonds	MONTANT (\$)	BIENS ET SERVICES (\$)	TOTAL (\$)
Programme des collectivités forestières	46 640		46 640
Association des intervenants forestiers des Hautes-Laurentides	7	900	907
Association des pourvoiries des Laurentides		900	900
CLD d'Antoine-Labelle		150	150
Conseil Atikamekw de Manawan		600	600
Centre de formation professionnel de Mont-Laurier		900	900
MRC d'Antoine-Labelle		300	300
Régionale des ZECs Hautes-Laurentides		300	300
Table forêt Laurentides		900	900
Total	46 647	4 950	51 597
Dépenses			
Salaires et avantages sociaux	27 805		27 805
Frais de déplacement	1 388		1 388
Frais de réunions		4 950	4 950
Comptabilité	4 500		4 500
Services professionnels et techniques	7 388		7 388
Frais de bureau	5 566		5 566
Total	46 647	4 950	51 597

PROGRÈS FACE AUX RÉSULTATS ATTENDUS

Considérant la terminaison du Programme des collectivités forestières le 31 mars 2014 et la nécessité de trouver de nouvelles sources de financement afin que sa démarche puisse se poursuivre après cette date, le Projet Le Bourdon s'est fixé de nouveaux objectifs. La possibilité d'opérer une transition vers une organisation bien établie prête à accueillir son héritage et à continuer son action, apparaît intéressante à cet égard. Puisque le financement des activités liées à une telle transition demeure l'enjeu principal, il apparaît important de cibler et développer les créneaux porteurs et structurants qui répondent aux enjeux prioritaires liés à l'aménagement durable des forêts, aux ressources et au territoire forestier de façon à pouvoir intéresser d'éventuels bailleurs de fonds.

Voici quelques thèmes ou créneaux de développement que nous avons explorés au cours de la dernière saison d'activité :

Les forêts de proximité

Dans le cadre des discussions du comité sur la forêt de proximité de la MRC d'Antoine-Labelle, deux études ont été produites concernant les territoires potentiels pour la mise en place d'une forêt de proximité dans cette MRC et la rentabilité liée à la réalisation des activités forestières. Malheureusement, au mois de mars 2013, le ministère des Ressources naturelles a instauré un moratoire de deux ans concernant les forêts de proximité. À la suite de cette décision, le comité a été décidé d'attendre avant de poursuivre ses travaux en vue d'élaborer un projet plus concret.

La problématique liée à l'aménagement des forêts feuillues et mixtes de la MRC d'Antoine-Labelle

L'Étude de rentabilité concernant l'établissement d'une forêt de proximité dans la MRC d'Antoine-Labelle a fait ressortir la problématique de l'aménagement des forêts feuillues et mixtes. Souhaitant s'impliquer dans la recherche de solutions, le Projet Le Bourdon a préparé une proposition de projet en collaboration avec M. Jean-Martin Lussier, un chercheur du Centre de la fibre du Service canadien des forêts, visant à réaliser une étude d'étalonnage des coûts et des bénéfices de l'aménagement des forêts feuillues et mixtes d'essence tolérante dans l'est du Canada. Cette proposition a été abandonnée lorsque nous avons appris que le MRN avait entrepris de réaliser une étude similaire à l'automne 2012.

Les partenariats autochtones de type co-entreprise

Des partenariats en co-entreprise entre des membres ou des entreprises de la communauté de Manawan et des entreprises forestières non-autochtones pourraient s'avérer une piste de solution intéressante à explorer. Une revue de littérature a été réalisée afin de faire ressortir plusieurs éléments à considérer pour la mise en place de ce type de partenariat qui généreront des bénéfices pour chacune des parties. Afin de susciter le développement d'un

réseautage de personnes intéressées à établir des partenariats d'affaires entre des entreprises forestières des Laurentides et des membres de la communauté de Manawan et de sensibiliser les organismes de développement économique, une Journée entrepreneuriale sera organisée à Manawan.

Le développement de la filière des produits forestiers non-ligneux

Une démarche a été initiée l'an dernier afin de développer la filière des produits forestiers non-ligneux dans la MRC d'Antoine-Labelle. Son objectif vise à implanter une entreprise qui mettra en marché des produits à hautes valeurs ajoutées autour de laquelle d'autres initiatives pourront se multiplier. À ce stade-ci, il devient pertinent de se tourner vers l'autre bout de la chaîne de valeur et de préciser la structure (fournisseurs, acheteurs, distributeurs, etc.) ainsi que l'état, le potentiel de croissance et les prix offerts pour ces marchés. Une des prochaines étapes consistera à réaliser une première étude de marché afin d'identifier les PFNL ciblés dont le potentiel de développement est le plus intéressant.

Renforcement de la résilience des acteurs dépendant des ressources naturelles face aux changements climatique

Dans le contexte d'une reprise économique lente des activités du secteur forestier et de la transition vers le nouveau régime forestier, les enjeux concernant les changements climatiques ne sont pas prioritaires pour la plupart des organisations publiques, privées et communautaires oeuvrant dans le secteur des ressources naturelles. Les organisations ne savent pas comment s'y prendre pour aborder et approfondir ces questions complexes. Le développement d'un projet novateur s'adressant à des acteurs du milieu associés au secteur des ressources naturelles et visant à renforcer leur résilience face aux impacts des changements climatiques, leur permettrait de mieux connaître leurs vulnérabilités, d'identifier des mesures d'adaptation qu'ils pourraient mettre en œuvre afin d'éviter ou d'amoindrir les effets négatifs des CC et éventuellement de saisir des opportunités liées à ce phénomène

Les premiers mois de la saison s'amorçant le 1^{er} avril 2013 seront consacrés à la recherche de bailleurs de fonds potentiels et de partenaires intéressés à s'associer ou à collaborer à la réalisation des projets permettant de faire progresser les travaux concernant les thèmes et les créneaux identifiés. Idéalement, un financement devrait s'étendre sur plusieurs années de façon à couvrir les frais de planification, de coordination et de suivi des activités, ce qui permettrait d'assurer une continuité pour les projets dont le développement s'étale plusieurs années. N'écartant pas cette possibilité qui pourrait se présenter d'ici la fin du PCF, les efforts viseront à financer des projets gravitant autour de thèmes porteurs et structurants qui répondent à des enjeux liés à l'aménagement durable des forêts ainsi qu'au développement des ressources et du territoire forestier.

RAPPORTS FINANCIERS

L'information financière, relative à la réalisation des projets qui se sont déroulés au cours de la période se terminant le 31 mars 2013, est présentée en trois tableaux.

Le tableau 1 présente le sommaire des contributions et des dépenses par projet et par domaine d'activité. Les contributions provenant du fonds du Programme des collectivités forestières y sont distinguées des autres sources et de celles en biens et services.

Le tableau 2 affiche les montants versés ainsi que les apports en biens et services de chacun des contributeurs.

Le tableau 3 résume l'utilisation des fonds du Programme des collectivités forestières au 31 mars 2013.

TABLEAU 1 – SOMMAIRE DES DÉPENSES EN 2012-2013

BUDGET SOMMAIRE DES DÉPENSES 2012-2013			
NUMÉRO DE PROJET	SCF-RNCan FONDS PCF (\$)	AUTRES CONTRIBUTIONS	TOTAL (\$)
THÈME 6	Développement de projets visant le déploiement de créneaux porteurs et structurants		
2012_601	16 437	5 287	21 724
2012_602	25 430	34 564	59 995
2012_603	2 482		2 482
2012_604	12 474	2 000	14 474
2012_605	9 842	600	10 442
2012_606	21 155	10 566	31 721
2012_607	9 259	10 000	19 259
SOUS-TOTAL	97 079	63 017	160 096
THÈME 7	Transition vers la durabilité		
2012_701	7 683		7 683
SOUS-TOTAL	7 683		7 683
THÈME 4	Partage et échanges		
2012_401	6 625		6 625
2012_407	449		449
2012_411	10 000		10 000
2012_412	6 523		6 523
SOUS-TOTAL	23 597		23 597
THÈME 5	GESTION ET ADMINISTRATION		
2011_501	27 805		27 805
2011_502	1 388		1 388
2011_503			
2011_504	4 500		4 500
2011_505	7 388		7 388
2011_506	5 560	7	5 567
2011_507			
SOUS-TOTAL	46 640	7	46 648
TOTAL	175 000	63 024	238 024

TABLEAU 2 – LISTE DES CONTRIBUTEURS ET MONTANT DE LEUR CONTRIBUTION

LISTE DES CONTRIBUTEURS ET DE LEURS CONTRIBUTIONS 2012-2013			
CONTRIBUTEURS	CONTRIBUTIONS		TOTAL
	COMPTANT	BIENS ET SERVICES	
PROGRAMME DES COLLECTIVITÉS FORESTIÈRES	175 000		175 000
ASSOCIATION DES CLUBS DE MOTONEIGISTES DES HAUTES-LAURENTIDES		1 310	1 310
ASSOCIATION DES INTERVENANTS FORESTIERS DE HAUTES-LAURENTIDES	7	900	907
ASSOCIATION DES POURVOIRIES DES LAURENTIDES		900	900
ASSOCIATION RÉGIONALE DES TRAPPEURS LAURENTIDES-LABELLE		600	600
CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE MONT-LAURIER	2 000	900	2 900
CENTRE LOCAL DE DÉVELOPPEMENT D'ANTOINE-LABELLE		150	150
COBALI		600	600
COMMISSION DES RESSOURCES NATURELLE ET DU TERRITOIRE DES LAURENTIDES (CRNT)	10 600		10 600
CONSEIL ATIKAMEKW DE MANAWAN	1 814	4 100	5 914
CONSEIL RÉGIONAL DES ÉLUS DE LAURENTIDES	12 597		12 597
EMPLOI QUÉBEC	7 558		7 558
MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, INNOVATION ET EXPORTATION EIE	12 596		12 596
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ -ANTOINE -LABELLE	5 287	4 390	9 677
PLEIN AIR HAUTE-ROUGE		600	600
RÉGIONALE DES ZECs DES HAUTES-LAURENTIDES		300	300
REGROUPEMENT DE PROTECTION DES LACS ET DES COURS DES HAUTES-LAURENTIDES		450	450
SERVICES CONSEILS ENVIR'EAU		188	188
SIGNATURE BOIS LAURENTIDE			
TABLE FORERET LAURENTIDES (TFL)		900	900
VOLET 2	10 566		10 566
	238 024	16 288	254 312

TABLEAU 3 – SOMMAIRE DES DÉPENSES RÉELLES ET PRÉVUES AU 31 MARS 2014

SOMMAIRE DES DÉPENSES 2012-2014			
DOMAINE D'ACTIVITÉ	RÉELLES 2012-2013	PRÉVUES 2013-2014	TOTAL
THÈMES			
Développement de projets visant le déploiement de créneaux porteurs et structurants	97 079	30 430	127 509
Transition vers la durabilité	7 683	8 353	16 036
Partage et échanges	23 597	4 000	27 597
GESTION ET ADMINISTRATION			
SALAIRES ET AVANTAGES SOCIAUX	27 805	16 821	44 626
FRAIS DE DÉPLACEMENT	1 388	1 500	2 888
FRAIS DE RÉUNIONS			
COMPTABILITÉ	4 500	1 800	6 300
SERVICES PROFESSIONNELS ET TECHNIQUES	7 388	4 100	11 488
DÉPENSES D'EXPLOITATION, D'ENTRETIEN, D'ÉQUIPEMENT ET DE MOBILIER DE BUREAU	5 560	7 996	13 556
IMPRÉVUS			
SOUS-TOTAL	46 640	32 217	78 857
TOTAL	175 000	75 000	250 000

LISTE DU PERSONNEL, COLLABORATEURS ET PARTENAIRES

LISTE DU PERSONNEL

Raymond Barrette, directeur général

Louise Roy, adjointe administrative

LISTE DES PARTENAIRES ACTIFS

Membres actifs

Association des intervenants forestiers des Hautes-Laurentides

Association des pourvoiries des Laurentides

Centre de formation professionnelle de Mont-Laurier

Centre local de développement de la MRC d'Antoine-Labelle

Commission des Ressources naturelles et du Territoire des Laurentides

Conseil des Atikamekw de Manawan

Fédération des pourvoiries du Québec

Fédération québécoise des Coopératives forestières

FP Innovations-Féric

Municipalité régionale de comté d'Antoine-Labelle

Régionale des ZECs des Hautes-Laurentides

Société d'aide au développement des communautés d'Antoine-Labelle

Table Forêt Laurentides

LISTE DES MEMBRES DES COMITÉS

Conseil de gestion (1 rencontre)

Au cours de la période du 1er avril 2012 au 31 mars 2013, les personnes suivantes ont été nommées par les membres pour les représenter au Conseil de gestion :

Association des intervenants forestiers des Hautes-Laurentides

M. Ghislain Clavel, directeur général, Coopérative forestière des Hautes-Laurentides

Association des pourvoiries des Laurentides

M. André Benoit, président

Conseil des Atikamekw de Manawan

M. François Lapalme

Centre de formation professionnelle de Mont-Laurier

M. Robert Seuron, directeur adjoint

CLD de la MRC d'Antoine-Labelle

M. Frédéric Houle, directeur-adjoint

Commission des Ressources naturelles et du Territoire des Laurentides

M. Jacques Supper, directeur général

Fédération des pourvoiries du Québec

M. Jonathan Leblond, directeur de la foresterie

MRC d'Antoine-Labelle

M. Jocelyn Campeau, directeur, Service de l'aménagement

Régionale des ZECS des Hautes-Laurentides

M. Jean-Marc Bélanger, président

Service canadien des forêts

M. Gaston Joncas (observateur)

M. Jacques Robert, (observateur)

Table Forêt Laurentides

Mme Véronique Gagnon, directrice par intérim

Comité de mise en œuvre (2rencontres)

Au cours de la période du 1^{er} avril 2011 au 31 mars 2012, les personnes suivantes ont siégé au comité de mise en œuvre :

- ✓ M. Ghislain Clavel, Association des intervenants forestiers des Hautes-Laurentides
- ✓ M. André Benoit, Association des pourvoiries des Laurentides
- ✓ M. François Lapalme, Conseil des Atikamekw de Manawan
- ✓ M. Robert Seuron, Centre de formation professionnelle de Mont-Laurier
- ✓ M. Jean-Marc Bélanger, Régionale des ZECS des Hautes-Laurentides
- ✓ Mme Véronique Gagnon, Table Forêt Laurentides
- ✓ M. Gaston Joncas, Service canadien des forêts (observateur)
- ✓ M. Jacques Robert, Service canadien des forêts (observateur)